

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYPHAX AIRLINES

Siège social: Aéroport International Sfax Thyna BP 1119 -3018 Sfax -

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions SYPHAX et l'intermédiaire en bourse MACSA informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 11/06/2014

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société **SYPHAX AIRLINES** est rentré en vigueur le 11/06/2013. Il était composé de 100 000 actions et de 1 000 0000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 11/06/2014, ce contrat est composé de 197 329 actions.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*